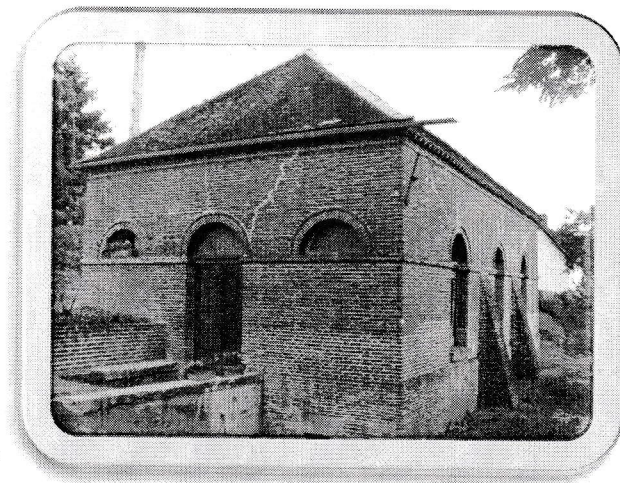


ECHOS de VILLEMOIRON et ses hameaux : Craney et Surançon



Tél : 03.25.46.67.91

Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN
au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75

Mars /Avril 2015

Les réunions de conseil sont publiques et les dates sont toujours affichées en mairie.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 mars 2015

DON DE LA PAROISSE

Le Conseil municipal accepte le don de 200 € de la paroisse d'Aix en Othe pour le prêt de la salle des fêtes lors de repas ou de rassemblement des familles.

MATÉRIEL POUR LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la commande de tuyaux d'incendie pour un montant de 570.07 € TTC et décide d'inscrire cette somme au budget prévisionnel 2015.

VOYAGE DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le transport du voyage des enfants qui aura lieu le 16 Mai au Parc St Paul dans l'Oise, pour un montant de 990 €.

La Mairie prendra en charge les entrées des enfants de Villemoiron jusqu'à l'âge de 14 ans, soit 15,50 € par enfant.

CONVENTION Service Local d'Aménagement

Le Conseil Municipal décide de signer la convention avec le SLA afin d'effectuer une étude sur les aménagements contre les excès de vitesse.

TRAVAUX POUR ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Des devis vont être effectués.

FORÊT COMMUNALE : COUPES 2015/2016

Les parcelles 23, 26, 27 et 28 seront ouvertes pour les affouages 2015/2016. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la délivrance des parcelles 23, 26, 27, 28 aux affouagistes régulièrement inscrits sur la liste 2015/2016.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal décide à 8 voix POUR et 2 CONTRE de louer la salle des fêtes à des associations à but caritatif extérieures à la commune, pour une somme de 50 € pour la période du 15 octobre au 15 avril et pour 30 €, le reste de l'année.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Résultats 1^{er} tour :

Inscrits : 195 Votants : 113

Bulletins nuls ou blancs : 4

FN : M.P. AMILHAU-V. TETE : 32

UMP : D. LEPRINCE- P. STEINER: 51

Verts : D. COZIER-G. MOREL : 26

2nd tour :

Inscrits : 195 Votants : 114

Bulletins nuls et blancs : 10

UMP : D. LEPRINCE-P. STEINER : 69

FN : D. AMILHAU-V. TETE : 35

Les conditions restent identiques au contrat initial : 20 h/semaine payées au SMIC.

Le conseil sollicite les aides de l'Etat pour l'embauche de ce salarié en contrat unique d'insertion.

BAIL DE CHASSE

Le Conseil Municipal décide à 8 voix Pour et 3 abstentions de renouveler le bail de chasse à Monsieur Ludovic SIRIOT de Chennevy. Le droit de chasse en Forêt Communale de Villemoiron (hors parcelle 22) est loué pour la période du 1^{er} juin 2015 au 31 Mai 2021.

La location est consentie aux conditions du Cahier des Clauses générales de location de la chasse approuvé ce jour par la commune. Le prix annuel de location est celui en cours révisé selon les clauses de l'article 13 du cahier des clauses générales.

DANGER

Soit par jeu (stupide) soit par malveillance (c'est encore plus grave), les poteaux-balises indiquant l'approche du pont sur la route de Craney sont jetés à la Nosle. S'il arrive un accident faute de signalisation, la commune est responsable ; donc soyez vous-même responsable !

ARBRES REMARQUABLES

On sait depuis longtemps que le ridicule ne tue pas. Le magnifique poirier, témoin d'un verger ayant existé dans la forêt communale de Villemoiron a été victime il y a deux ou trois ans de son grand âge et d'un fort coup de vent qui l'a abattu. Dans le cadre du circuit des arbres remarquables, il fut entouré d'une protection solide : c'était plutôt ridicule. Mais l'erreur a été réparée : les poteaux solides, bien amarrés au sol avec du ciment ont disparu ! Une proposition : il serait bien de pouvoir réaliser une sorte de banc dans les restes du tronc juchant le sol, pour les randonneurs fatigués et faisant halte près de la mare. On a de bons bûcherons dans la commune ! Chiche !

N.S.

CHASSE AUX OEUFES



Malgré un temps peu engageant, les enfants étaient sur le pied de guerre pour aller chercher les œufs de Pâques dissimulés dans les terrains proches de la Mairie. La collecte faite, le comptage fut effectué et chacun fut récompensé par des œufs, des lapins en chocolat : la tradition fut donc respectée !

SORTIE NATURE

Une sortie nature est programmée par l'association du village « SPV »

les 6 et 7 juin 2015 :

« *À la découverte des essences de la forêt communale* » sous la houlette de Mathieu Périn qui donnera aussi des conseils pour réaliser un herbier. Le départ se fera à 14h devant la mairie. Ce week-end là, il y aura aussi en forêt la présence de Johann le Charbonnier.

LE PARLER DE CHAMPAGNE

Etudier l'allemand n'est plus à la mode en ces temps de réforme scolaire. On demande pourtant à ce que les langues soient de plus en plus enseignées : ce n'est guère cohérent.

A côté des langues « officielles », patois, parlers régionaux subsistent aussi de moins en moins.

Voici quelques expressions du parler champenois : à vous de rétablir en bon français !

C'était l'heure du souper (1). Mathilde vior-nait(2) dans la cuisine tandis que son fils Jérôme tutait(3) dans son coin. Elle dut vite touiller(4) afin d'éviter que le plat ne brûle.

A la r'voyure !(5)

EXPOSITION SPV

L'exposition de la Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron sur les « Fleurs Sauvages du Pays d'Othe » s'est tenue pendant dix jours à la salle des Mariages à la mairie d'Aix-en-Othe.

Les photos d'Arlette Marais ont attiré bon nombre de visiteurs et 4 classes de l'école primaire d'Aix-en-Othe.

L'exposition continuera de circuler à la demande des communes intéressées.

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 avril 2015**

ENCAISSEMENT DON

Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter le don de 50 € de l'association d'Aide à l'Enfance Tibétaine.

VOYAGE DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Les différents tarifs du voyage sont :

- 17 € pour les enfants de plus de 14 ans et les adultes **de la commune**.
- 18 € pour les enfants **extérieurs à la commune de moins de 14 ans**.
- 20€ pour les enfants **de plus de 14 ans et adultes extérieurs**.
- Entrée gratuite pour les enfants de moins d'un mètre.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
2014 du SERVICE DES EAUX**

Suite à la lecture du compte administratif et du compte de gestion 2014, constatant :

Recettes de fonctionnement : 26 126.90€
Dépenses de fonctionnement : 19 540.73€
solde : + 6 586.17€

Excédent reporté N-1 en Fonctionnement :
140 098.01€

Excédent de fonctionnement reporté au 002 :
146 684.18€

Recettes d'investissement : 4631.90€
Dépenses d'investissement : 0€
solde : +4 631.90€

Excédent reporté N-1 en Investissement :
29 436.24€

Excédent d'investissement reporté au 001 :
34 068.14€

VOTE DU BUDGET 2015/SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal après avoir examiné les articles des sections de fonctionnement et d'investissement, vote le budget équilibré en dépenses et en recettes à :

Fonctionnement : 174 985 €

Investissement : 55 000 €

A l'unanimité, le conseil décide de maintenir les tarifs pour le prochain rôle d'eau :

Abonnement : 80€ Location : 11€

Prix au m3 : 0.8322€

Redevance pollution à la date de facturation :
2015 : 0.41€ (fixé par décret 2007-1311 du
5/09/2007)

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
2014 DE LA COMMUNE**

Suite à la présentation des articles du compte administratif et du compte de gestion 2014 de la commune par le 1^{er} Adjoint, le conseil approuve les comptes suivants :

Réalisations des **comptes de fonctionnement** :

Recettes: 261 101.64€

Dépenses: 142 926.62€

solde : + 118 175.02€

Excédent reporté N-1 : 228 531.36€

Excédent de fonctionnement reporté au 002 :
+ 346 706.38€

Réalisations des **comptes d'investissement** :

Recettes : 90 024.62€

Dépenses 29 634.82€

solde : + 60 389.80€

Excédent reporté N-1 en investissement :
+ 34 666.69€

Excédent d'investissement reporté au 001 :
95 056.49€

VOTE DU BUDGET 2015/ COMMUNE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte le budget 2015 équilibré en dépenses et en recettes à :

Fonctionnement : 474 935€

Investissement : 180 853€

VOTE DES SUBVENTIONS

♦Compagnie des Sapeurs Pompiers de Villemoiron : 1000 € 10 Pour – 1 Abstention

♦A R P A : 100 € 11 Pour

♦Coopérative scolaire St Mards : 420 € 11 Pour
(30€/enfant de Villemoiron)

♦Comité des Fêtes : 500 € 10 Pour – 1 Abstention

♦ADMR : 180 € 11 Pour

♦Sauvegarde Patrimoine Villemoiron : 300 €
10 Pour – 1 Abstention

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A l'unanimité, les taux des 4 taxes directes locales sont inchangés

RENOUVELLEMENT CONTRAT CAE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat CAE de Mr Jean-Luc DROUILLY pour une année, soit du 15 Mai 2015 au 14 Mai 2016.

FESTIVAL EN OTHE

Pensez à réserver votre soirée du **4 juillet**.

Le cabaret itinérant fera une fois de plus une représentation à la salle des fêtes de Villemoiron en accueillant la chanteuse béninoise IFÉ, à 21 heures.

Tarif : prévente à l'OT d'Aix : 10€

Sur place : 13€

Gratuit – 12 ans

Le programme du festival

- Le cabaret itinérant du 2 au 12 juillet
- Festi'coccinelle le 16 juillet
- Les jours Maboul les 17 et 18 juillet

est disponible à l'office de tourisme d'Aix-en-Othe.

« *Le cabaret Itinérant* » en un coup d'œil »

Duo DES PRÉS : Jeudi 02 VENIZY (89)

Duo DES PRÉS : Vendredi 03 ST BENOIST / VANNE (10)

IFÉ Samedi 04 : VILLEMOIRON EN OTHE (10)

LE GRAND MARABOUT : Dimanche 05 EAUX PUISEAUX (10)

Duo LEBOUR/BODROS : Lundi 06 FAUX VILLECERF (10)

Duo LEBOUR/BODROS : Mardi 07 MARAYE EN OTHE (10)

BEN TOURY : Mercredi 08 CHÉU (89)

BEN TOURY : Jeudi 09 BOUILLY (10)

LA MARQUISE : Vendredi 10 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE (89)

LA MARQUISE : Samedi 11 BERCENAY EN OTHE (10)

OUTSIDE DUO : Dimanche 12 SAINT FLORENTIN (89)

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Il est **INTERDIT** de laisser divaguer son chien dans le village : la gendarmerie peut verbaliser.

Tout accident grave est bien sûr à éviter : pour cela, veiller à tenir votre chien en laisse et à vérifier les clôtures de votre jardin.

INSCRIPTIONS à l'ÉCOLE DE ST MARDS

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se feront le **lundi 11 mai de 9h à 17h** à l'école de St Mards -en-Othe.

Les pièces à présenter sont :

Le carnet de santé

Le livret de famille

Un certificat de radiation pour les enfants inscrits antérieurement dans une autre école.

Si la date du 11 mai ne convient pas, il faudra prendre rendez-vous avec la directrice en téléphonant au 03 25 70 11 97.

MANIFESTATIONS du mois de MAI à VILLEMOIRON et environs

Vendredi 8 mai : cérémonie à 11h

Rassemblement devant la mairie à 11h puis verre de l'amitié offert à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

Du jeudi au 17 mai : Comme chaque année, le week-end de l'Ascension, une douzaine d'artistes : peintres et sculpteurs seront présents à la 21^{ème} d'ART, salle polyvalente à Aix-en-Othe. Entrée libre tous les après-midis de 14h 30 à 18 heures. Tirage d'une tombola le dimanche vers 17h.

L'association M82 (Astronomie) expose et effectuera des démonstrations ayant pour thème : « Apprivoisons la lumière du soleil ».

Samedi 16 mai : VOYAGE DE LA COMMUNE

Au parc Saint Paul : RV à 7 heures – place de la mairie – retour à 20h

Un dépliant a été distribué dans les boîtes aux lettres comprenant le bulletin d'inscription.

Pour toute autre précision, contacter le 03 25 80 32 62

31 mai : fête des Mères (à ne pas omettre !)

AU BONHEUR DES CHINEURS

1^{er} mai : Les Boulines

Vauchassis

3 mai : Aix-en-Othe

10 mai : Mesnil-St Loup

14 mai : Chessy-les-Prés

16 mai : Marcilly-le-Hayer

17 mai : Planty

24 mai : Auxon

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.